

Le 15 décembre 2005, le gouvernement du Québec imposait, par une loi spéciale, les conditions salariales et les conditions de travail à plus d'un demi millions d'employés de l'État. Dans quelques mois, ce décret viendra à échéance. Je ne veux pas revivre cette situation.

Je suis : _____
(nom)

Je travaille comme : _____
(Corps d'emploi)

Lieu de travail : _____

Je souhaite que mon employeur et le gouvernement respectent leur obligation de négocier de bonne foi et avec diligence. Pour l'année 2010, je nous souhaite un nouveau contrat de travail négocié qui nous permettra de mettre fin à l'érosion de notre pouvoir d'achat et qui pavera la voie à des améliorations véritables de nos services public.

Signature : _____

**Svp. remettre à vos représentantes et à vos représentants syndicaux
avant le vendredi 4 décembre 2009.**

